Ligue des droits de l’homme - Financement des associations

TRAVAUX PUBLIÉE LE 24/01/2024

Saisine liée : RENFORCER LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS : UNE URGENCE DÉMOCRATIQUE

Lydia MARTINS VIANA, Directrice déléguée de la Ligue des droits de l’homme.

La convention pluriannuelle d'objectifs permettrait de la visibilité à plus long terme et des échanges.

Lydia MARTINS VIANA, Directrice déléguée de la **Ligue des droits de l’homme**.

Auditionnée par la Commission Économie et finances du CESE dans le cadre de la saisine d'initiative : "Quels modèles de financement du monde associatif pour consolider sa place ?".

© - copyright CESE - Novembre 2026